

# champ libre

N° 21 - décembre 2006



Chers amis,

Créer une ferme de grande capacité pour recueillir les animaux maltraités en France : cela fait des années que nous hésitions à nous lancer dans un projet aussi ambitieux... La décision a été prise à la suite d'un voyage que j'ai effectué à la Farm Sanctuary aux Etats-Unis, qui héberge plusieurs centaines d'animaux au passé douloureux. Là, j'ai vu le réconfort apporté à ces animaux qui ont tant souffert. J'ai constaté aussi que chacun d'eux était, par son histoire, un ambassadeur pour dénoncer les abus de l'élevage intensif auprès des nombreux visiteurs. J'ai compris alors qu'un tel projet pourrait être un formidable appui pour aider la PMAF à amplifier l'impact de ses campagnes de dénonciation et de sensibilisation en France.

Je vous invite à découvrir en pages 3 et 4 notre projet de « Ferme des animaux ». Un projet prioritaire auquel nous voulons vous associer dès le début. Merci encore pour votre mobilisation aux côtés de la PMAF !

*G. Zuccolo*

Ghislain Zuccolo  
Directeur

**En 2005, le montant total de nos recettes s'élève à 374 000 euros. Le montant de nos dépenses à 353 000 euros. Un rapport détaillé peut vous être adressé sur simple demande.**

## PAR QUELS MOYENS AVONS-NOUS PU DIFFUSER NOS CAMPAGNES ?

- 210 000 tracts distribués sur les stands, foires et dans les magasins par nos bénévoles
- une centaine d'articles de presse et une dizaine de passages télévisés sur les principales chaînes nationales et régionales
- 6 541 abonnés à notre lettre d'information électronique
- 7 300 membres et donateurs tenus en alerte.



## 2006 POUR LES ANIMAUX DE FERME BILAN D'UNE ANNÉE D' ACTIONS DE LA PMAF

*La fin d'année approchant, voici l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée, dont vous trouverez ci-dessous les axes majeurs. Avec notre plus profonde gratitude, nous vous souhaitons bonne lecture et espoir en l'avenir...*

### POULETS DE CHAIR

#### Objectifs :

- ✓ Fin de l'inacceptable mode d'élevage intensif des poulets.
- ✓ Adoption d'une Directive européenne qui leur assure une réelle protection.

#### Nos actions :

- **Février à juin** : Campagne à travers un « tour de France pour les poulets » accueilli dans 8 nouvelles villes.
- **Juin** : Manifestation devant le ministère de l'Agriculture et le Conseil européen des ministres. Remise de 60 000 signatures contre l'élevage intensif des poulets. Remise d'un rapport à l'ensemble des députés et sénateurs français. Soutien subséquent d'une vingtaine de parlementaires et quatre interventions de députés en faveur des poulets au sein de l'Assemblée nationale.
- **Juin et octobre** : Lobbying auprès du ministère de l'Agriculture et de la représentation permanente de la France auprès de la Commission européenne.
- **Octobre** : Campagne d'envoi de 75 000 cartes postales adressées au ministre de l'Agriculture, relayée par 5 autres associations nationales majeures.
- **Plus de 40 000 visites d'internautes** sur notre site spécial [www.poulets.fr](http://www.poulets.fr) et soutien de 5 170 associations, personnalités et particuliers à notre manifeste en ligne pour l'abolition de l'élevage intensif.

### ANIMAUX EN TRANSPORT

#### Objectif :

- ✓ Renforcement de la législation protégeant les animaux en cours de transport pour une limitation de la durée des trajets à 8 heures maximum, et respect de la législation en vigueur. >>

PMAF



Compassion In World Farming France

### Nos actions :

- **Tout au long de l'année :** Animations de rappel de la législation protégeant les animaux en transport auprès des gendarmes « environnement » et des gendarmes instructeurs de l'Ecole nationale de Gendarmerie de Fontainebleau. Instructions collectives des Escadrons départementaux d'Ille-et-Vilaine, de Savoie et d'Indre-et-Loire. Au total près de 300 officiers de la gendarmerie touchés directement cette année par le programme.
- **Enquêtes de terrain** et contrôles de bétailières (veaux, chevreaux, truies de réforme...)
- **Mai :** Manifestation au port de Boulogne-sur-Mer contre les longs transports et les exportations de veaux vivants.
- **Juin :** Diffusion gracieuse de notre message « Halte aux longs transports d'animaux » sur les ondes de 25 radios locales et régionales sur tout le territoire. ●



Photo PMAF

Les enquêteurs de la PMAF côtoient régulièrement les forces de l'ordre au cours de contrôles de bétailières, comme ici au tunnel du Fréjus en avril dernier.

## ABATTOIRS

### Objectif :

✓ Traitement par les autorités de la question de la manipulation et du sort réservé aux animaux blessés ou malades qui ne savent plus se déplacer par eux-mêmes. Application ferme de la loi concernant l'abattage d'urgence.

### Nos actions :

- **Juin :** Enquête dans l'abattoir de Laval sur le déchargement des animaux non-ambulatoires. Consultation de la Direction de l'établissement, de la Direction des Services vétérinaires et du ministère de l'Agriculture.
- **Octobre :** Enquêtes dans plusieurs grands abattoirs sur le déchargement des animaux dits « mal à pied » (handicapés ou invalides) et sur la pratique des abattages d'urgence.
- **Juin et novembre :** Interpellation des instances nationales et européennes pour une application ferme de la loi. ●



Photo Animaux en péril

Comme ce cheval, nombreux sont les animaux de ferme victimes de maltraitements en tout genre...

## MALTRAITEMENT

### Objectif :

✓ Prévention et sanction de la maltraitance ou négligence sur animaux d'élevage.

### Nos actions :

- **Elaboration d'une brochure** dressant l'inventaire des critères à prendre en compte pour évaluer une maltraitance et son degré de gravité (exposition aux intempéries, perte musculaire massive, etc).
- **Fin 2006 :** Impression et diffusion au plus grand nombre de personnes qui évoluent, de par leur profession ou leur engagement personnel, au contact des animaux d'élevage (gendarmes, magistrats, éleveurs, etc). ●

## ÉDUCATION

### Objectif :

✓ Créer pour le monde enseignant des outils éducatifs permettant d'accompagner les apprentissages liés aux animaux dans les pratiques agricoles et de consommation. A terme, favoriser la prise en compte de la notion de bien-être animal dans les programmes scolaires, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation à l'écologie et au développement durable (EEDD).

### Nos actions :

- **Janvier - Avril :** Analyse des programmes scolaires et création d'outils éducatifs adaptés selon les niveaux et les disciplines des classes primaires et secondaires aux lycées d'enseignement agricole.
- **Avril :** Publication du site Internet [www.education.pmaf.org](http://www.education.pmaf.org), offrant un accès libre à nos outils éducatifs (conte, jeu de cartes, diaporamas, vidéos ...). Le site reçoit 500 visites par semaine.
- **Juin :** Interventions tests en établissements scolaires sur les thèmes « Nourrir l'humanité avec humanité, solutions pour une agriculture durable » et « Bien-être animal : quels enjeux pour l'agriculture ? ».
- **Octobre :** Réalisation d'un documentaire vidéo sur les capacités émotionnelles et intellectuelles des animaux pour l'enseignement de biologie, intitulé « Stimulus / Réponse ».
- **Novembre :** Diffusion du programme éducatif de la PMAF auprès de 800 établissements d'enseignement agricole et recherche de partenariats institutionnels. ●

## PROJET PMAF

## CRÉER « LA FERME DES ANIMAUX »

*La France manque de refuges de taille significative pour recueillir les animaux ayant souffert de l'élevage intensif... Face à ce constat, la PMAF a décidé de donner une nouvelle dimension à sa mobilisation en créant la « Ferme des animaux ».*

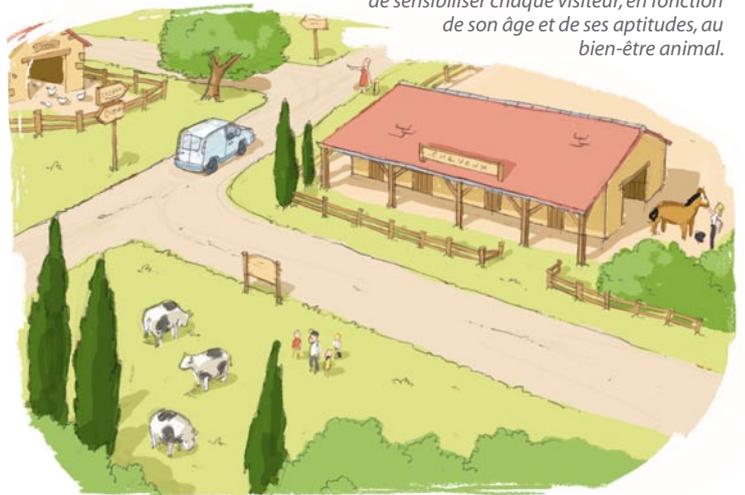
1<sup>er</sup> objectif

## RECUEILLIR LES ANIMAUX VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

Les enquêtes de la PMAF amènent souvent nos équipes à découvrir des animaux de ferme victimes de mauvais traitements, soit du fait des conditions d'élevage intensif auxquelles ils ont été soumis depuis leur naissance, soit parce qu'ils ont été brutalisés sur un marché aux bestiaux ou qu'ils ont souffert lors d'un transport... Grâce à la « Ferme des animaux », il sera bientôt possible de recueillir ces animaux et de leur apporter durablement les soins, l'hébergement et le réconfort dont ils ont été cruellement privés durant des années de labeur.

Les chevaux, bovins, moutons, porcs, chèvres, ânes, lapins, poules, poulets, oies, pintades, dindes (...) recueillis trouveront chacun des pâturages et des abris adaptés à leurs besoins.

*La « Ferme des animaux » comportera des visites guidées, des panneaux et livrets d'information, mais aussi des parcours ludiques, des ateliers avec les animaux et d'autres approches pédagogiques afin de sensibiliser chaque visiteur, en fonction de son âge et de ses aptitudes, au bien-être animal.*



des animaux de ferme pour leur montrer qu'il s'agit d'êtres doués de sensibilité, d'intelligence, qui endurent donc une réelle souffrance lorsque les conditions d'élevage sont cruelles.

- Regarder des lapins, des poules ou des canards en liberté aide à mieux comprendre la détresse de ceux qui passent toute leur vie dans des cages.
- Présenter des cochons avec la queue coupée permet d'expliquer que dans les élevages intensifs, on mutile ces animaux car leur environnement est tellement appauvri qu'ils en viennent au cannibalisme.
- Montrer des veaux recueillis sur des marchés aux bestiaux quelques jours après leur naissance permet de rappeler qu'en France, 2 millions de veaux sont enlevés à leur mère au bout de quelques jours et nourris avec de l'alimentation pauvre en fer pour obtenir une viande blanche.
- Voir de vieux chevaux s'ébrouer dans les prés permet de dénoncer, photos à l'appui, les conditions cruelles de transports auxquelles ces animaux destinés à l'abattoir ont été confrontés...

La « Ferme des animaux » comportera des visites guidées, des panneaux et livrets d'information, mais aussi des parcours ludiques, des ateliers avec les animaux et d'autres approches pédagogiques afin de sensibiliser chaque visiteur, en fonction de son âge et de ses aptitudes, au bien-être animal. ●



*Grâce à la « Ferme des animaux », il sera bientôt possible de recueillir les animaux de ferme victimes de mauvais traitements et de leur apporter durablement les soins, l'hébergement et le réconfort dont ils ont été cruellement privés durant des années de labeur.*

2<sup>ème</sup> objectif

## SENSIBILISER LES VISITEURS AU SORT DES ANIMAUX MALTRAITÉS

À travers leur histoire et la description de leurs conditions de vie en élevage intensif, les animaux recueillis seront de véritables ambassadeurs pour dénoncer le sort de tous les animaux d'élevage qui souffrent auprès des visiteurs : classes, familles, personnes âgées ou handicapées... Car la « Ferme des animaux » aura également une dimension pédagogique : placer les jeunes comme les adultes en contact direct avec

## PROJET PMAF

# « FERME DES ANIMAUX » : DU PROJET À LA RÉALISATION

1<sup>ère</sup> étape

## ACQUÉRIR UN TERRAIN

L'acquisition de 10 à 15 hectares sera nécessaire pour accueillir environ 200 animaux et offrir à chaque espèce animale la surface de pâturage dont elle a besoin. Ce terrain sera situé en Lorraine, à proximité du siège de la PMAF où ce dernier sera d'ailleurs transféré.

2<sup>ème</sup> étape

## CONSTRUIRE LA « FERME DES ANIMAUX »

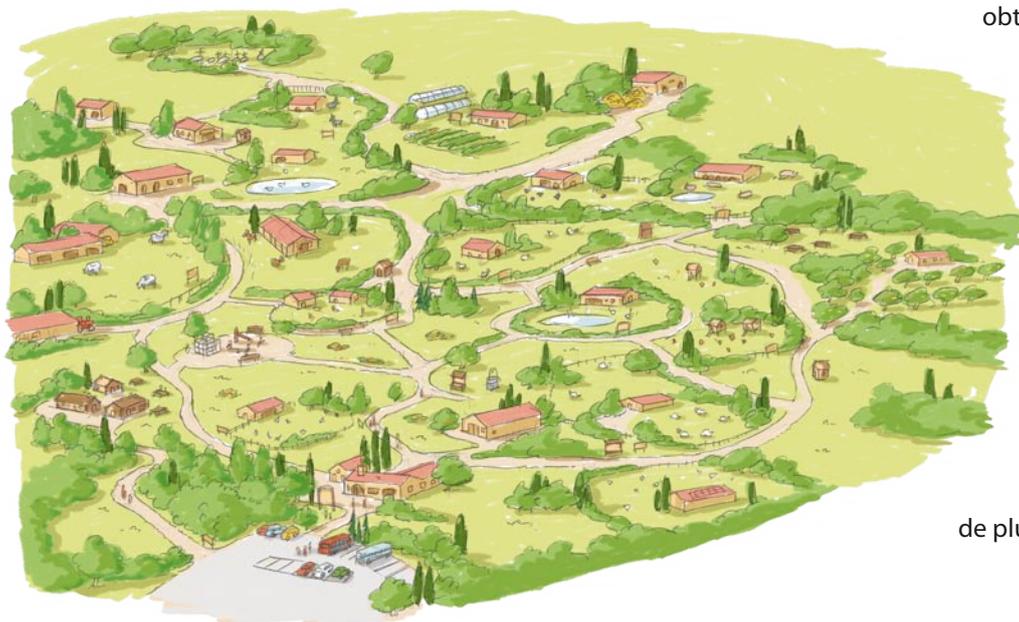
Des petits bâtiments seront construits et répartis sur tout le terrain pour que chaque espèce animale ait un abri et un espace de pâturage adaptés à ses besoins.

Des bâtiments plus importants seront également construits pour stocker la nourriture, mais aussi pour accueillir les visiteurs, créer un « musée de la PMAF » expliquant les campagnes de l'association ainsi que les avancées

obtenues, une salle d'animation et de projection, un bâtiment administratif abritant notamment le futur siège de la PMAF.

Des aires de pique-nique et de jeux sur le thème des animaux seront créées. Des allées permettront aux visiteurs de découvrir progressivement les différentes espèces recueillies.

L'ensemble sera conçu dans un souci d'intégration et de protection de l'environnement : utilisation privilégiée du bois, recours à l'énergie solaire, géothermique et hydraulique, récupération des eaux de pluie, recyclage des déchets...



Vue d'ensemble du projet de la « Ferme des animaux » :  
10 à 15 hectares pour l'accueil d'environ 200 animaux.

L'ensemble du projet sera  
conçu dans un souci d'inté-  
gration et de protection de  
l'environnement.

3<sup>ème</sup> étapeRECUEILLIR LES ANIMAUX  
ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

Les pensionnaires seront recueillis au fur et à mesure de la découverte par nos équipes d'animaux victimes de mauvais traitements. Les autres associations françaises travaillant au contact des animaux d'élevage seront également prévenues de l'ouverture d'un tel refuge.



Quant à l'accueil des visiteurs, il s'effectuera durant les beaux jours et la saison touristique, entre avril et septembre, laissant aux équipes 6 mois par an pour se consacrer exclusivement aux animaux.

D'après les exemples de fermes pédagogiques déjà ouvertes dans d'autres pays, environ 10 000 visiteurs pourraient découvrir chaque année la Ferme des animaux, contribuant ainsi à financer son fonctionnement.

**Merci de vous associer, par votre soutien, à ce projet prioritaire pour offrir un réconfort à des centaines d'animaux maltraités, mais aussi pour diffuser et amplifier les actions de la PMAF contre les abus de l'élevage intensif !**

Illustrations N. Hunerblaes - PMAF

## champ libre - N°21

**Editeur :** PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme (Compassion In World Farming France)

Association régie par la loi du 19 avril 1908  
Siège social : 8 ter en Chandellerue - BP 80242  
- 57006 METZ Cedex 1

Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82  
Courriel : courrier@pmaf.org

**Représentant légal :** Charles Notin

**Directeur :** Ghislain Zuccolo

**Directeur de la publication :** Ghislain Zuccolo

**Responsable de la rédaction :**

Johanne Mielcarek

**Maquette :** Nicolas Hunerblaes

**Imprimeur :** Deklic Graphique - Zone de l'encencement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT cedex

**Dépôt légal :** décembre 2006

ISSN : 1562-6202

Ce numéro a été édité à 8 000 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé.

Champ Libre est édité trimestriellement.

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations interdite sans accord préalable.